

**FRANCE
SERVICES**

GUIDE DES PARTENAIRES

Une structure au service des citoyens et des entreprises 2024



*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

Les partenaires ÉCONOMIE

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Montpellier / p.4

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault – Service reprise transmission/ p.5

Initiative Cœur d'Hérault / p.6

Chambre d'Agriculture / p.7-8

Centre de gestion – CER FRANCE / p.9

Syndicat du contrôle de performance - SCP / p.10

SAFER / p.11

Point accueil installation et Appui juridique / p.12

MSA / p.13

BGE - Boutique de Gestion / p.14

ARIAC / p.15

Context'Art / p. 16

AIRDIE / p. 17

ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) / p.18

Les partenaires EMPLOI-FORMATION- INSERTION

France Travail / p.20

Cap emploi / p.21

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail / p.22

Point Information Conseil VAE—Conseil Régional / p.23

Mission Locale Jeunes / p.24

APSH (Association pour Personnes en Situation de Handicap) Club

Motiv'Action / p.25

GEEP : Groupement Employeurs Emploi Partagé/ p.26

Passerelle Mobilité / p.27

Territoire Zéro chômeurs en Lodévois et Larzac/ p.28

Le Lieu d'Accès Multimédia et Accueil Numérique / p.29

Les partenaires ACCÈS AUX DROITS

Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) / p.31

Domicil' Services / p.32

AAC Test Psychotechniques / p.33

France Services

Communauté de Communes Lodévois & Larzac

1 place Francis Morand - 34700 Lodève

Tel. 04 11 95 01 40

Accueil

Du lundi au jeudi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

Vendredi 8h30 – 12h / 13h30 – 16h30



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



Les PARTENAIRES ÉCONOMIE



Public /

Porteurs de projets et entreprises.

La Chambre de Commerce et d'Industrie est un établissement public qui représente, auprès des pouvoirs publics, les intérêts commerciaux et industriels de sa circonscription.

Missions /

- ◆ **Accueil personnalisé et entretien découverte** des créateurs/repreneurs d'entreprises
- ◆ **Labellisation** dispositifs Entreprendre en France, Visa Région
- ◆ **Entretien Formalités au CFE** : Formalités de création-reprise d'entreprise. Le CFE accueille pour toutes les demandes d'autorisations administratives liées au « Guichet Unique ». Accompagnement CFE personnalisé avec « Service Plus » participation 70 €.
- ◆ **Suivi-post création individualisé** : Bilans réguliers suivant le dispositif d'accompagnement
- ◆ Aide au **montage des dossiers de financements**

CONTACTS

Nina JOLY Chargée de Mission coordination et entrepreneuriat

Ccréation – transmission – reprise

Tel : 04 99 54 53 20 / 06 17 90 02 17

Mail : n.joly@herault.cci.fr / www.herault.cci.fr /

HORAIRE : Sur RDV le 3ème lundi du mois



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Public /

Porteurs de projets et entreprises.

Missions /

Accompagnement des créateurs-repreneurs d'entreprise

Co-construction d'un dossier de présentation du projet et d'un prévisionnel d'activité permettant d'analyser la viabilité du projet dans ses différentes dimensions (statut juridique, stratégie commerciale, rentabilité, faisabilité). Ce dossier est un support indispensable pour solliciter des financements bancaires et aides directes.

Formations au management d'entreprise

Plus de 80 modules de formation pour s'initier ou se perfectionner dans les différents domaines qui font la réussite de l'entreprise (gestion, commercial, stratégie web, organisation administrative...)

Accompagnement personnalisé pour sécuriser le démarrage de l'entreprise

Conseils sur mesure durant les trois premières années d'activité

Transition numérique

Des conseils d'experts pour mettre en place ou conforter vos outils numériques (création et audit de site internet, présence sur les réseaux sociaux, RGPD...)

Pass Conseil Ressources Humaines

Nos conseillers vous aident à diagnostiquer votre organisation pour améliorer vos performances en matière de recrutement, gestion du temps, organisation du travail...

Développement durable

Obtenez le label ECO DEFIS ou REPAR'ACTEURS pour valoriser auprès de vos clients vos actions en matière de protection de l'environnement, et de réduction des déchets.

Transmission de votre entreprise

Une assistance de nos conseillers pour réaliser un diagnostic de votre entreprise, une évaluation de sa valeur, une mise en vente sur des supports dédiés.

Recherche de financements

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault vous informe des possibilités d'aides financières, vérifie votre éligibilité et vous aide à formaliser votre dossier de demande.

Centre de Formalités des Entreprises

Le CFE de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault vous permet d'effectuer vos démarches d'immatriculation, modification ou radiation de votre entreprise artisanale au Répertoire des Métiers.



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a pour vocation de représenter les intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. Elle participe à la formation des chefs d'entreprises, au développement de l'apprentissage, au suivi des créateurs et des entreprises en développement.

CONTACTS

Tel : 04 67 88 90 80 / Site Web : www.cma-herault.fr

Chargée de développement économique - Jane Palier : j.palier@cma-herault.fr

Conseillère transmission reprise d'entreprise - Marine POIROT : m.poirot@cma-herault.fr

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > Le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



INITIATIVE Coeur d'Hérault

Public /

Porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise.



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Missions /

Membre du Réseau Initiative France, ICH accompagne financièrement les créateur-trice-s, les repreneur-neuse-s et les chef-fe-s d'entreprise du Cœur d'Hérault en augmentant leur fonds propres grâce à un prêt d'honneur à 0%.

- ◆ Accorder des prêts d'honneur à taux zéro, afin de renforcer les fonds propres du dirigeant et de favoriser l'obtention de prêts bancaires
- ◆ Accompagner les chefs d'entreprise, ante et post-crétion
- ◆ Suivre les projets pendant toute la durée de remboursement du prêt (mise en place de tableaux de bord trimestriels, entretiens, etc.) et de parrainer les entreprises.

Prêt d'Honneur T0 % :

Prêt personnel à apporter en fonds propres, à taux zéro, sans caution ni garantie personnelle, d'un montant compris entre 1 000 € et 23 000 €. Intervention au démarrage, et en développement dans les 6 premières années.

Prêt d'Honneur T0% Transmission (reprise) qui double le prêt d'honneur local.

Partenaire BPI : instruction des Prêts Création d'Entreprise – transmis aux banques.

Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes : garantie du prêt bancaire à partir de 5 000 €

La plateforme d'Initiative Centre Hérault propose des prêts d'honneur aux porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise et un accompagnement individualisé

CONTACTS

Responsable : Aline GRAU / Tel : 06 30 31 06 28 : mail : a.grau@initiativecoeurdherault.fr

Conseillère : Johanna CEBRIA / Tel : 04 34 43 53 16 / mail : j.cebria@initiativecoeurdherault.fr

Site internet centreheraultinitiative@voila.fr

HORAIRE : UNIQUEMENT SUR RDV > 2ème mercredi du mois de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



La **Chambre d'agriculture de l'Hérault** est un **Établissement Public à caractère administratif**, institution aux **compétences multiples**.

Elle est à la fois **établissement consulaire** et **organisme de services en direction des entreprises, des filières et des territoires**.

Public /

Porteurs de projets et entreprises.

Missions /

Concernant ses missions consulaires, la Chambre d'agriculture de l'Hérault accompagne par secteur et par filière les agriculteurs du département. Elle est également sollicitée par les pouvoirs publics dès que l'agriculture est concernée par une décision ou un projet. De par la diversité de sa composition et sa représentativité professionnelle, la Chambre d'agriculture de l'Hérault est un lieu de concertation entre les différents organismes agricoles ; elle joue un rôle de médiation et de proposition.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault en tant qu'établissement de proximité regroupe des compétences pluridisciplinaires en termes d'intervention et de service. Elle les propose tant au service des agriculteurs et des structures économiques que des collectivités locales. Elle intervient dans les différents domaines de l'accompagnement technique, économique, environnemental des projets individuels et collectifs, en adéquation avec les enjeux des territoires.

Mission de développement local territoire Lodévois-Larzac

> Accompagnement des projets d'exploitation :

- Installations, développement, diversification des activités : Diagnostic, conseil technique-économique-administratif, élaboration des dossiers de demandes de subvention
- Apport d'un appui technique-économique-administratif aux exploitants du secteur Lodévois et Larzac

> Accompagnement des projets collectifs et de territoires

- Favoriser l'émergence des projets locaux et renforcer le partenariat avec les autres acteurs du territoire du Lodévois et Larzac
- Accompagnement des projets collectifs agricoles et de filières (CUMA, point de vente collectif,...) du secteur du Lodévois et Larzac
- Suivi et participation aux actions de développement local et territorial du secteur du Lodévois et Larzac liées aux enjeux agricoles (Terra-Rural, démarche circuits courts et approvisionnements collectifs, Communautés de Communes, ACM, Pays,...)

CONTACTS

Conseiller « Montagne-élevage » / **UNIQUEMENT SUR RDV**

Responsable de l'antenne – Jean-Christophe PETIT – 06 18 36 81 93 – petit@herault.chambagri.fr



Suite

Accompagnement « Fromager »

Public / Porteurs de projets, fromagers fermiers et artisanaux de la région LR ; toutes espèces laitières (chèvre, brebis, vache)

Missions /

- ◆ - Conseil et accompagnement en fromagerie : plans de fromagerie, mise en place des fabrications, diversification, appui réglementaire / sanitaire, appui technique pour le compte de l'AOP Pélardon
- ◆ - Animation de la filière caprine régionale
- ◆ - Animation du groupe « Lait cru Occitanie »
- ◆ - Participation à des projets nationaux de recherche appliquée
- ◆ - Contrôle Optitraite des installations de traite
- ◆ - Interventions en formation pour différentes structures (CA, CFPPA Florac ...) en région et hors région
- ◆ - Promotion des produits laitiers (Concours Régional des Fromages Sud de France ; Concours Prom'Aude..)



La Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie résulte de la fusion des deux chambres régionales préexistantes

Accompagnement « Pastoralisme »

Public / Agriculteurs en création ou développement

Missions /

Le service pastoralisme est l'outil de recherche et développement sur la valorisation des ressources pastorales et fourragères des territoires d'élevage, la diversification et les références sur les systèmes de production.

- ◆ - Expertise pastorale, agro-environnementale et en aménagement des territoires
- ◆ - Élaboration de références pastorales
- ◆ - Approche systémique des stratégies d'alimentation des troupeaux
- ◆ - Ingénierie territoriale spécialisée en agropastoralisme
- ◆ - Suivi des thématiques Agri-environnement et ICHN (Indemnité Compensatoire Handicap Naturel)
- ◆ - Contribution, au niveau régional et national, à la défense des intérêts et des spécificités de l'élevage méditerranéen.



CONTACTS

Conseiller « Fromager » / 04 99 51 53 54 **UNIQUEMENT SUR RDV LE LUNDI DE 9H à 12H**

Julie BARRAL - 06 27 63 27 83 – barral@herault.chambagri.fr

Conseiller « Agro-pastoralisme » / 04 99 51 53 54 **UNIQUEMENT SUR RDV LE LUNDI DE 9H à 12H**

Sylvain MICOLA – 06 08 33 92 30 6 sylvain.micola@occitanie.chambagri.fr



CER FRANCE



Public /

Agriculteurs en création ou développement

Missions /

Du bilan comptable à la gestion des paies, en passant par la prévoyance ou le conseil juridique, les conseillers du CER FRANCE guident les agriculteurs dans leurs initiatives et accompagnent leurs démarches.

A chaque étape clé de leur vie personnelle et professionnelle, les collaborateurs CER FRANCE apportent leur expertise et leur conseil dans de multiples domaines

- ◆ Juridique, Fiscal, Social
- ◆ Patrimoine
- ◆ Économique
- ◆ Marketing, Commercial, Communication
- ◆ Stratégie
- ◆ Gestion des Ressources Humaines
- ◆ Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement



CONTACTS

04 67 88 41 41

Sylviane Gomez -Comptable – sgomez@midimed.cerfrance.fr

Portable : 06 31 80 31 86

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > Le lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h

SYNDICAT DE CONTRÔLE DE PERFORMANCE

Public /
Agriculteurs.

UNOTEC

- ➔ L' **UNOTEC** est une association loi 1901 administrée par la Chambre Régionale d'Agriculture par la coopérative Ovitest. Plus de **700 éleveurs et plus de 40 techniciens spécialisés** ovins (lait, viande) sont au service de votre production. Il participe à la recherche d'une meilleure efficacité technico-économique des différents ateliers de production (maîtrise de l'autonomie alimentaire, de la reproduction, ...)



UNOTEC 04 11 95 03 17
Technicien « Ovin- bovin Viande » - Laurent Nouvel
HORAIRES
UNIQUEMENT SUR RDV



Les SAFER ont pour mission de traiter les aspects fonciers de la politique d'aménagement et de développement rural, de dynamiser l'agriculture et la forêt, d'accompagner les collectivités locales dans leurs projets fonciers, de protéger l'environnement

Public /

Entreprises artisanales en création ou développement

Missions /

Agissent sur les structures foncières (parcelles et exploitations) pour **installer ou maintenir des exploitants, les conforter** par l'agrandissement mesuré de leur exploitation ou l'amélioration de la répartition parcellaire

- ◆ Concourent à la préservation de l'environnement
- ◆ Assurent la transparence du marché foncier rural
- ◆ Réalisent pour le compte de tiers des **études et des travaux d'aménagement foncier ou de mise en valeur** sur des biens lui appartenant ou mis à disposition
- ◆ Procèdent à l'**attribution par cession ou par substitution de biens** à des propriétaires ou des exploitants et/ou à des personnes physiques ou morales

dans le cadre de projets ruraux (article L111-2 du code rural) ou en cas de réorientation des biens vers une autre utilisation qu'agricole, ou en vue de la protection de l'environnement et de la mise en valeur du patrimoine naturel et des paysages.

La Safer **revend des biens agricoles et ruraux à des acquéreurs publics ou privés**, qui sont choisis pas ses instances. Leurs projets concourent à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable du territoire.

La Safer **accompagne les élus dans une meilleure gestion foncière de leur territoire**. Elle peut apporter son concours technique dans la mise en œuvre des politiques publiques des collectivités.

CONTACTS

04 67 07 10 93 fmayran@saferlr.fr / www.saferlr.com
Conseiller foncier « Montagne Hérault » - Florent MAYRAN

HORAIRES

UNIQUEMENT LE 1er LUNDI de chaque mois de 9h à 12h



Le POINT ACCUEIL INSTALLATION AGRICOLE

Assuré par les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault, par labellisation préfectorale.

Le PAI assure le primo-accueil des porteurs de projets agricoles : description des démarches à l'installation, des aides financières et conseil.

Il gère le suivi des dossiers de demande d'aides financières et organise des stages et des formations préparatoires à l'installation.

CONTACTS

04 67 67 95 98

Conseiller – Guilhem Vrécord-Mitell

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > De 14h à 17h, 1 jeudi tous les deux mois

APPUI JURIDIQUE

Permanences offrant un conseil en :

- ◆ Droit rural et général
- ◆ Droit social
- ◆ Droit des sociétés et fiscalité

CONTACTS

HORAIRES

**Permanence fluctuante > planning accessible uniquement sur
<http://www.herault.chambagri.fr/> gérer mon exploitation**

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est la sécurité sociale des exploitants agricoles, de leurs ayants droit et de leurs salariés. Elle collecte, gère et verse leurs prestations sociales. Elle couvre également les risques liés à l'activité agricole et propose un service de médecine du travail. Elle fonctionne par guichet unique présent dans chaque département.

Public /

Salariés agricoles, porteurs de projets agricoles, exploitants agricoles

Missions /

Le rôle de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est la sécurité sociale des exploitants agricoles. Elle est une organisation mutualiste chargée de collecter, de gérer et de verser les prestations sociales de ses adhérents. Elle couvre également les risques liés à l'activité agricole (destruction des récoltes, perte du bétail...).

Les exploitants d'une activité agricole sont définis dans l'article L722-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Ils représentent essentiellement les activités suivantes :

- ◆ la culture
- ◆ l'élevage
- ◆ la pêche
- ◆ les travaux forestiers

Ils sont affiliés de manière obligatoire à la Mutualité Sociale Agricole, tout comme leurs ayants droit, leur conjoint collaborateur et leurs salariés.

CONTACTS

Accueil téléphonique MSA Antenne de Clermont l'Hérault,
 Rue Jean MOULIN
 Tel : 04 99 58 30 00 /
 Accueil portail MSAP



Public /

Porteurs de projet souhaitant démarrer avec un statut salarié

Missions /

Objectifs : informations globales sur la création d'entreprise, clarification du projet de création d'entreprise. Faire le point avec un conseiller. S'informer sur les aides disponibles (conseil, formation, recherche de financement, suivi après la création, réseau)

- ◆ **Accompagnement** : conseil à la création d'entreprise, étude de marché, évaluation du chiffre d'affaires potentiel, budget prévisionnel, montage financier, business plan, actions commerciales, choix des statuts, développement commercial de l'entreprise et réalisation d'un plan d'action.
- ◆ Mise à disposition d'outils accessibles en ligne dès le début de l'accompagnement :
 - BGE Pro, un outil professionnel qui génère votre business plan
 - MAEL (Mon Accompagnement En Ligne) : Boite à outils, e-learning, travail collaboratif...
- ◆ **Suivi après création** : aide au développement d'activité (développement commercial, pilotage de gestion, organisation administrative et financière, élaboration de tableaux de bord, mise en place de la stratégie commerciale, formalités sociales et fiscales, ...).
- ◆ Mise à disposition d'outils accessibles en ligne dès le début du suivi :
- ◆ >BgeCLUB, un outil d'aide au développement (modules e-learning, ateliers thématiques, boîtes à outils, créer un réseau d'entrepreneur...)
- ◆ **Habilitations NACRE** (aide au montage du projet-phase 1, appui au démarrage et au développement de l'entreprise-phase 3) et/ou **AGEFIPH** (accompagnement des travailleurs handicapés porteurs d'un projet de création d'entreprise et appui au développement)
- ◆ **Dispositifs OPCRE** (Objectif Projet Création Reprise d'Entreprise sur 3 mois) et **EPCE** (Évaluation Préalable à la Création d'Entreprise sur 28 jours) : accompagnements prescrits par pôle emploi.
- ◆ Montage de Dossiers **VISA** du dispositif régional **PACTE**.



Crée en 1994, la **BGE Montpellier** assure sous forme individuelle ou collective l'accompagnement des créateurs d'entreprise, la formation des porteurs de projets et le suivi des jeunes entreprises ou des entreprises en difficulté.

CONTACT

04 67 58 48 45 – denis.stievenard@creer.fr

Conseiller – Denis STIEVENARD

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > Le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



ARIAC



ARIAC a pour but de permettre à des créateurs d'entreprise de tester préalablement leur projet dans le cadre d'un statut salarié.

Public /

Porteurs de projet / Acteurs locaux

Missions /

ARIAC propose aux porteur de projet :

- ◆ Un diagnostic du projet sur ses potentialités économiques, la motivation du porteur de projet, ...
- ◆ Un contrat de travail de salarié-entrepreneur, qui inclut la protection salariale et le chômage
- ◆ Une prise en charge de la comptabilité et de la gestion du projet
- ◆ Une formation à la communication commerciale sous forme d'ateliers
- ◆ La redistribution des bénéfices de chaque activité sous forme de salaire

Le test dure 36 mois au maximum. Une fois le test terminé le projet peut être :

- ◆ Abandonné
- ◆ Concrétisé sous forme d'entreprise (ARIAC assure l'aide au montage)
- ◆ Poursuivi au sein d'ARIAC avec un statut d'ESA (Entrepreneur Salarié Associé)

CONTACTS

Tel : 04 67 96 56 64 contact@ariac-34.com / www.ariac-34.com

Magalie CORRE,

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV > Le 1^{er} jeudi du mois de 13h30 à 17h

Public /

Porteurs de projets avec ou sans statut juridique / Bénéficiaires du RSA / Demandeurs d'emploi / Professionnel des l'accompagnement souhaitant renforcer ses connaissances dans le secteur créatif

Missions /

- ◆ **ACCOMPAGNEMENT** : Conseil à destination des porteurs de projets souhaitant créer ou développer leur activité dans les secteurs artistique, culturel et créatif (accompagnement à la création d'activité, post-crédation). Chaque étape de l'accompagnement est renforcée par des **Ateliers Pratiques Collectifs** répartis en 4 thématiques complémentaires : juridique, gestion et organisation, commercial et communication.
- ◆ **COUVEUSE.**
 Lors de son entrée en couveuse, le porteur de projet devient un "entrepreneur à l'essai". Il teste grandeur réelle ses activités, bénéficie de conseils et de formations dont le maître mot est "faire faire", l'objectif étant l'autonomie.
 La couveuse d'activité permet au porteur de projet du domaine artistique, culturel et créatif de tester son projet grandeur nature, développer son activité, devenir son chef d'entreprise en se confrontant à la réalité du marché, dans un cadre légal et sécurisé.
 Hébergement juridique et comptable de l'activité avec le prêt d'un statut juridique légal pour exercer son activité.
- ◆ **FORMATIONS.**
 Formation dans le secteur de la création d'activités du secteur artistique, culturel et créatif à destination de porteurs de projets, professionnels et organismes d'accompagnement. Context'Art établit un plan de formation sur mesure et conseille dans la recherche de financements.
- ◆ **RÉSEAUX DE CRÉATEURS.**
 Context'Art permet aux créateurs de développer leurs réseaux et optimiser leur visibilité.

CONTEXT'ART
 accueille,
 accompagne et
 forme à la
 création
 d'entreprise et à
 la reprise
 d'activité, les
 porteurs de
 projets des
 secteurs
 artistiques,
 culturels et des
 métiers de la
 création.

CONTACTS

04 67 42 20 20

Mails : aithibaut@contextart.org / shenderson@contextart.org www.context-art.org

Conseillère – Anne-Isabelle THIBAUT / Sandra HENDERSON

HORAIRE

UNIQUEMENT SUR RDV > 2ème et le 4ème lundi du mois de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

AIRDIE & ACCA-AAC



AIRDIE

L'Airdie est un organisme expert du financement. Il instruit des dossiers économiques et financiers présentant un projet de création d'entreprise et construisons le plan de financement en s'appuyant sur les éléments du business plan élaboré avec les organismes d'accompagnement. Airdie propose :

- ◆ Un accompagnement de projets de création d'entreprise par des experts financiers,
- ◆ La mobilisation de financements solidaires innovants pour viabiliser vos projets,
- ◆ L'accès aux circuits bancaires et financiers.

- ◆ L'Airdie propose également un accompagnement aux structures agissant dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire, et qui rencontrent des difficultés pour créer, et financer le lancement de leur structure. L'Airdie propose un appui pour les aider, les orienter, leur faciliter l'accès aux possibilités de financements

CONTACTS

AIRDIE : UNIQUEMENT SUR RDV

> Permanence pour les porteurs de projets : 2ème et 4ème mardi du mois

Conseillère : Sylviane MOUTIERS :Tel : 07 57 18 81 71 / mail : s.moutier@fa-airdie-occitanie.org

> Permanence pour les structures de l'ESS et associations : 1^{er} et 3ème mardi du mois

Conseillère : Corinne CHEVILLON :Tel : 07 57 18 53 46 / mail : c.chevillon@france-active-occitanie.org



Depuis 30 ans, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) œuvre en France pour que chacun puisse devenir entrepreneur. En créant l'Adie en 1989, l'économiste Maria Nowak à souhaité appliquer à la France les techniques de microcrédit de la Grameen Bank du Bangladesh. Inlassablement, elle a étendu ses théories à d'autres pays occidentaux, et a fondé le Réseau Européen de Microfinance en 2003

Public /

Salariés, indépendants, bénévoles, demandeurs d'emploi etc. souhaitant faire valider leur expérience.

Missions /

L'Adie est association française présente sur tout le territoire. Elle défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

Elle finance tout type d'activité professionnelle jusqu'à 10 000€. Elle apporte un suivi personnalisé et gratuit pour chaque projet.

L'ADIE lutte contre les freins et les stéréotypes, pour que toute personne qui le souhaite puisse devenir entrepreneur.

Elle peut financer les projets :

- Quel que soit le métier : restaurateur, coiffeur, designer, agent de voyage, chauffeur, développeuse de jeux vidéos, photographe, maraîchère, sophrologue, peintre, gérant d'épicerie, éleveuse de lamas, ...

- Sur tout le territoire français, métropolitain et outre-mer

- Quel que soit le statut : en recherche d'emploi, salarié, micro-entrepreneur, en SARL, etc.,

L'ADIE propose un accompagnement et des formations pour la création d'entreprise

CONTACTS

M. Julien CHABIN

Tel : 07 56 30 06 43 / Mail : jchabin@adie.org / www.adie.org

UNIQUEMENT SUR RDV > 1 et 3ème jeudi du mois de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Les PARTENAIRES EMPLOI FORMATION INSERTION



France Travail aide les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel, mais aussi dans leur projet de création ou de reprise d'activité

Public /

Demandeurs d'emploi inscrits, convoqués par Pôle Emploi

Missions /

La Communauté de Communes Lodévois et Larzac a signé une convention avec France Travail

France Travail a pour mission de favoriser un accès à l'emploi et à la formation des personnes éloignées de l'emploi, notamment en rapprochant les entreprises qui recrutent des personnes en recherche d'emploi.

Pour cela, France Travail doit réaliser un travail de prospection auprès des entreprises du Lodévois et Larzac visant à recueillir des offres d'emploi et participer aux événementiels emploi tels que les Rendez-vous de l'emploi.

Enfin, l'opérateur est en contact régulier avec les services de la Communauté de Communes pour la communication d'informations sur toute nouvelle implantation d'entreprises.

CONTACTS

TEL : 39 49 / mail : sandrine.martins@francetravail.fr / www.francetravail.fr

Responsable: Sandrine MARTINS

UNIQUEMENT SUR RDV > Mercredi (jeunes) et vendredi

Public /

De manière générale, à tous les bénéficiaires de la loi du 11 février 2005. Exemples :

- ◆ Les titulaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (orientation en milieu ordinaire de travail) délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ◆ Les titulaires d'une pension d'invalidité
- ◆ Les titulaires d'une rente d'accident du travail supérieure à 10 % ou de maladie professionnelle
- ◆ Les titulaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) avec une orientation marché du travail
- ◆ Les titulaires d'une carte d'invalidité



CAP EMPLOI est un cotraitant de Pôle Emploi pour l'accompagnement des Travailleurs Handicapés en recherche active d'emploi en milieu ordinaire (entreprises classiques du secteur privé et secteur public, entreprises adaptées...)

Missions /**SERVICES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI :**

- ◆ Accueillir, informer, accompagner
- ◆ Identifier les potentiels d'accès à l'emploi par un diagnostic professionnel
- ◆ Élaborer et mettre en œuvre, avec la personne, un projet de formation
- ◆ Soutenir la personne dans sa recherche d'emploi (mise à disposition d'offres d'emploi, entraînement à la rédaction de CV et aux entretiens d'embauche...)
- ◆ Faciliter la prise de fonction et l'adaptation au poste de travail

SERVICES AUX EMPLOYEURS PRIVÉS ET PUBLICS :

- ◆ Informer, conseiller, accompagner
- ◆ Aider à la définition d'un projet de recrutement et à sa réalisation
- ◆ Rechercher et présenter des candidatures ciblées
- ◆ Soutenir dans la mise en œuvre des aides et adaptations au poste
- ◆ Faciliter l'accueil du collaborateur en situation de handicap et sa prise de fonction au sein de l'établissement

CONTACTS

Conseillère– Hélène PIGUET

Tel : 04 99 13 34 29 / h-piguet@capemploi34.org

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV> Les mardi mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Public /

Salariés à 6 mois de la retraite (60/62 ans pour les carrières longues), personnes au RSA, au chômage ou percevant une pension d'invalidité.

**Missions /****PRÉPARER ET PAYER LA RETRAITE PAR RÉPARTITION**

- ◆ Suivre la carrière des assurés
- ◆ Informer les salariés
- ◆ Conseiller les futurs retraités
- ◆ Payer les retraités

**ACCOMPAGNER LES ASSURÉS FRAGILISÉS PAR UN PROBLÈME DE SANTÉ OU DE PERTE D'AUTONOMIE**

- ◆ Réparer les situations de fragilité
- ◆ Accompagner les assurés fragilisés et faciliter l'accès aux soins
- ◆ Aider les assurés à prévenir le risque de désinsertion professionnelle
- ◆ Contribuer au maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie
- ◆ Participer à l'amélioration des lieux de vie collectifs

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS, ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- ◆ Prévenir les risques professionnels et engager les entreprises dans la prévention
- ◆ Cibler des risques majeurs
- ◆ Fixer le taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles

CONTACTS

Accueil numérique CARSAT 39 60
[Accueil portail MSAP](#)



**Le POINT
INFORMATION
CONSEIL (PIC)
est un service
gratuit du
Conseil
Régional
Occitanie/Pyrénées-
Méditerranée,
accessible à
tous les usagers
quel que soit
leur statut.**

Public /

Salariés, indépendants, bénévoles, demandeurs d'emploi etc. souhaitant faire valider leur expérience.

Missions /

La validation des acquis de l'expérience permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base d'une expérience professionnelle salariée, non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) et/ou bénévole (syndicale, associative). Cette expérience, en lien avec la certification visée, est validée par un jury. Les certifications, enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), sont accessibles par la VAE.

Depuis 2006, la Région a mis en place les Points Information Conseil en Validation des Acquis de l'Expérience (PIC VAE). Ce réseau de conseillers, présent sur l'ensemble du territoire régional est accessible gratuitement, à tout public, quel que soit son statut.

La mission des conseillers PIC VAE, consiste à apporter :

- ◆ Une information sur la VAE (cadre légal, conditions d'accès, étapes de la démarche, etc.)
- ◆ Un conseil personnalisé et stratégique, adapté à l'expérience et au projet de chaque candidat
- ◆ Un appui au repérage des certifications et des valideurs
- ◆ Une aide à la décision prenant en compte les modalités d'évaluation / les possibilités d'accompagnement / les financements mobilisables

CONTACTS

04 67 71 08 43 contact@espace-conseil-vae.fr

Numéro Vert : 0 800 000 73 73 (Appel gratuit depuis un poste fixe) / www.meformerenregion.fr

Conseillère : Jennifer GRONDIN : contact3.34@espace-conseil-vae.fr

UNIQUEMENT SUR RDV > 4ème mercredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



La Mission Locale Jeunes (MLJ) exerce une mission de service public de proximité. Les conseillers informent, orientent et accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans en construisant avec eux leur parcours personnalisé.

Public /

Jeunes de 16 à 25 ans

Missions /

Elle a pour double objectif :

- ◆ Construire et accompagner des parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 25 ans,
- ◆ Développer un partenariat local au service des jeunes en difficulté d'insertion, et ce afin de répondre aux besoins notamment dans les domaines suivants :
 - l'accueil, de l'écoute
 - l'orientation et de la formation professionnelle
 - l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi
 - la vie quotidienne : logement, santé, citoyenneté, mobilité

La MLJ du Cœur d'Hérault a mis en place :

- ◆ Service Information, Orientation accompagnement des jeunes,
- ◆ Service Emploi
- ◆ Espace Santé Jeunes (Accès aux droits, Point Accueil Ecoute Jeunes, Centre de Planification, Consultations Jeunes Consommateurs)

Elle travaille en collaboration étroite avec le CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault sur la question de l'accès au logement (accompagnement des jeunes et gestion d'un parc de logement) La MLJ du Cœur d'Hérault est présente tous les mardi matin de 9h à 11h à la mairie du Bousquet d'Orb sur rendez-vous (pour prendre rendez-vous, téléphoner au 04 67 44 03 03).

Avec ses nombreux partenaires et tous les services qu'elle propose, la MLJ permet aux jeunes d'entrer dans la vie active et d'accéder à l'autonomie.

CONTACTS

04 11 95 03 00 mljcoeurhlt@orange.fr

Responsable: Anne MERLIN CALZIA

1^{er} accueil sans RDV : le mardi à 9h et le jeudi à 13h30

Service Alternance sans RDV : le jeudi à 13h30

Service « Espace Santé Jeunes »

UNIQUEMENT SUR RDV > le lundi de 15h30 à 17h30, le mercredi de 14h à 17h30, les mardi et jeudi



Public /

Tous publics en situation de handicap, allocataire du RSA, ayant la volonté de s'engager dans la construction et la mise en oeuvre d'un projet d'insertion socio-professionnelle.

Missions /

L'association pour Personnes en Situation de Handicap (APSH34) agit pour leur insertion, plus généralement leur accessibilité à toute forme de vie sociale et/ou professionnelle, en ce sens l'APSH34 développe les outils et accompagnements nécessaires à la réalisation de leurs projets personnels.

Objectifs

L'accompagnement itégré qu' est-ce que c'est ?

Des entretiens d'étapes / coordination réguliers

La personne fait le point avec son coordinateur de parcours pour ajuster les modalités d'accompagnement (nouveau accompagnement socle, inscription à de nouveaux ateliers, démarches administratives, mises en relation avec des partenaires...)

Des entretiens individuels de suivi

Avec son coach pro ou le psychologue du travail, afin de construire son identité professionnelle. L'accompagner dans ses démarches de retour vers l'activité.

Des ateliers collectifs

Adaptés et individualisés, ils permettent la remise en mouvement, le travail sur la confiance en soi, la coopération et la solidarité.

L'Accompagnement intégré : Pour les personnes allocataires du RSA, ayant la volonté de s'engager dans la construction et la mise en oeuvre d'un projet d'insertion professionnelle.

CONTACTS

Elodie DONNADIEU- Coach pro – Axe Transversal de l'Emploi

Tel : 06 79 90 25 46 / Mail : edonnadieu-ate@apsh34.org

Site internet : <http://www.apsh34.org>

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Créé en 2013 le GEEP est issu d'un partenariat inter-associatif au sein de l'Education Populaire, il s'inscrit dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire. Le GEEP est une association de la loi 1901 à but non lucratif, qui a reçu l'agrément de la DIRECCTE Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

Public /

Tous publics

Missions /

Le Groupement d'Employeurs Emplois Partagés (GEEP) multisectoriel exerce uniquement dans le secteur non marchand. C'est une structure associative dont les membres sont solidairement responsables.

Le but principal du Groupement d'Employeurs est de recruter des salariés et de les mettre à disposition de ses membres exclusivement et selon leurs besoins.

Depuis août 2005, le Groupement d'Employeurs peut également apporter à ses membres son aide ou ses conseils en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

L'objectif est de permettre aux associations et Collectivités de se regrouper pour employer une main d'oeuvre qualifiée qu'elles n'auraient pas eu les moyens, seules, de recruter. Les structures adhérentes se partagent donc le salarié.

Seul le temps de travail mobilisé pour l'entreprise lui sera alors facturé.

CONTACTS

Cédrik BRISSAC Responsable Ressources Humaines

Tel : 06 89 25 06 45 / Mail : cedrik.brissac@geep.fr

UNIQUEMENT SUR RDV > le 2ème mardi du mois de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Public /

Tous publics qui rencontrent des difficultés liées à la mobilité

Missions /

Passerelles est un centre de formation spécialisé dans divers domaines (bâtiment, développement durable, mécanique, habilitation et sécurité, langue française). Notre offre de formation s'adapte à chaque besoin, de la formation longue qualifiante aux formations courtes à la journée.

Objectifs

Passerelles Synergies accompagne les personnes vers une mobilité autonome, pérenne et durable. L'objectif est de lever le frein mobilité à l'insertion sociale et professionnelle pour les demandeurs et repreneurs d'emploi.

Spécialistes de la conduite et de la sécurité routière, nos équipes sauront également vous accompagner pour (re)prendre confiance en vos capacités, surmonter vos difficultés, avec un accompagnement et une pédagogie adaptés. Elles proposent également des formations liées au permis de conduire B accessibles aux personnes rencontrant des difficultés.



Passerelle propose un accompagnement sur mesure, en identifiant les besoins de mobilité afin d'y apporter une solution afin de faciliter l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi

CONTACTS

Claudia EPURE : Conseillère mobilité

Tel : 04 67 92 42 00 / 07 60 21 32 78 / Mail : epure.claudia@passerelles34.fr

Site internet : <https://www.passerelles-formation.fr/>

HORAIRES

UNIQUEMENT SUR RDV

Le vendredi matin de 8h30 à 12h30

Public /

Tous publics, demandeurs d'emplois de longue durée

Missions /

C'est un projet fondé sur trois principes :

Personne n'est inemployable, toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences.

proposer à tous les chômeurs de longue durée volontaires présents depuis plus de 1 an dans le territoire un emploi à durée indéterminée, adapté à leurs savoir-faire et à temps choisi.

L'association a été déclarée le 4 novembre 2020 et elle a pour objet : le soutien à l'élaboration de la candidature à l'habilitation du Lodévois & Larzac, dans le cadre de la deuxième loi d'expérimentation de « T.Z.C.L.D. » en lien avec le Comité Local pour l'Emploi (CLE), l'appui à la préfiguration de « l'Entreprise à But d'Emploi (E.B.E.) » dans le cadre de cette habilitation.



Territoires zéro chômeur longue durée » en Lodévois et Larzac est une expérimentation initiée et lancée sur le territoire en 2022. Elle a pour but de lutter contre le chômage de longue durée à l'échelle de territoires

CONTACTS

Coordinatrice de parcours: Audrey CONZE

Tel : 06 87 09 14 93 / mail : audrey.conze@tzcl-d-lodeve.fr

UNIQUEMENT SUR RDV

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Public /

Porteurs de projet
Demandeurs d'emploi
Bénéficiaires minima sociaux
Jeunes de 16 à 25 ans



Missions /

Formation individuelle ou collective (initiation ou perfectionnement)

Accompagner aux usages de l'internet et du multimédia pour une maîtrise des outils de recherche d'emploi, accès aux services de l'administration en ligne, éducation à l'image et l'accès à la culture

Valoriser la dimension culturelle des TIC à travers la mise en place d'ateliers thématiques diversifiés : image numérique (retouche d'images, gif animés), PAO (publication assistée par ordinateur), conception d'affiches, carte de visites, dessin vectoriel, création de blogs et de sites, ...

Promouvoir les logiciels libres à travers l'usage et des découvertes

Faire connaître et développer une activité en concertation et en complémentarité avec les professionnels locaux concernés par l'insertion et par le développement local

Évaluer les compétences minimales, dans un cadre professionnel,

Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des personnes

Accueil Numérique

Des rendez-vous personnalisés pour l'Accompagnement aux Démarches Administratives sont disponibles à l'accueil de la communauté des communes pour permettre une aide technique dans les démarches administratives en ligne pour les personnes dans le besoin ou n'ayant jamais fait de démarches en ligne.

Une aide leur sera proposée pour effectuer la démarche ensemble et leur permettre d'avancer dans leurs problèmes administratifs.

Service de proximité pour les habitants de la Communauté de Communes Lodévois & Larzac, le LIEU D'ACCÈS MULTIMÉDIA (LAM) est un centre de ressources numériques

CONTACTS

Conseiller Numérique : Pierre-Julien LAVILGRAND
Tel : 04 11 95 01 95 / Mail : pjlavilgrand@lodevoisetlarzac.fr

HORAIRES : Du lundi au vendredi (horaires variables à consulter sur place)



Les PARTENAIRES ACCÈS AUX DROITS



Public /

Tous publics

Missions /

La DGFIP est principalement connue pour la gestion des impôts des particuliers (impôt sur le revenu, impôts locaux), mais ses missions sont beaucoup plus larges :

- ◆ Établir et recouvrer les impôts des entreprises
- ◆ Contrôler les déclarations fiscales et lutter contre la fraude
- ◆ Assurer la tenue des comptes de l'État, des collectivités locales et des établissements publics : recouvrer les recettes publiques, contrôler et payer les dépenses, conseiller ces collectivités publiques
- ◆ Recenser et gérer l'ensemble des biens appartenant à l'État
- ◆ Recenser l'ensemble des propriétés bâties et non bâties, identifier les propriétaires et assurer la publicité de tous les actes concernant les immeubles

La direction générale des Finances publiques (DGFIP) est une direction rattachée au Ministère de l'action et des comptes publics. Elle dispose dans chaque département de services déconcentrés (notamment services des impôts des particuliers – SIP – et trésoreries), sous l'égide d'une direction régionale ou départementale des Finances publiques (DRFiP ou DDFiP).

Tel. Centre des Finances Public de Lodève: 04 67 88 40 20 / 92 Avenue de Prémerlet
[Accueil portail France Services](#)

CONTACTS

Public /

Tous publics, personnes âgées, familles

Missions /

Domicil Services intervient dans les départements de l'Aude et l'Hérault, et la Haute Garonne et propose des services destinés à tous les âges de la vie ainsi qu'à différentes situations familiales ou de santé.

attentifs à la satisfaction des attentes, réactifs dans l'heure qui précède les appels, Domicil Services est engagé dans une démarche qualité auprès du Conseil Départemental

Les valeurs de cette structure sont fondées sur le respect de la personne, la sincérité et la confiance dans la relation du bénéficiaire.



DOMICIL'Services

Domicil'Services est une structure d'aide et de maintien à domicile pour les personnes âgées, de garde d'enfants, et entretien de la maison

CONTACTS

Responsable DOMICIL' SERVICES : Aude MICHAUD
Tel : 06 71 44 77 20 / Mail : domicileservices.lodeve@gmail.com

COEUR D'HERAULT - MONTAGNAC - PEZENAS.

Tél. Agence : 04 67 30 83 08

Permanence le jeudi matin
SUR RDV



AAC TESTS PSYCHOTECHNIQUES



Public /

Toutes personnes en souhaitant récupérer ses points de permis perdus

Missions /

AAC est un groupe de psychologues spécialisés dans le passage d'examens psychotechniques à destination des conducteurs ayant leurs permis annulés, invalidés pour solde de points nul ou suspendus pour un délai égal ou supérieur à 6 mois.

Suite à une annulation, invalidation ou suspension de permis, le test psychotechnique est obligatoire. Le candidat doit présenter ses résultats de tests lors de la visite médicale en commission médicale ou auprès d'un médecin de ville agréé. Le résultat du test psychotechnique est également nécessaire pour l'inscription au code de la route (le cas échéant).

Qu'est-ce qu'un Test Psychotechnique ?

Le test psychotechnique s'effectue en deux temps. Une première partie consacrée aux exercices psychotechniques assistés par ordinateur et une deuxième partie consacrée à l'entretien psychotechnique.

CONTACTS

Tel : 04 78 32 84 79 ou réservations sur le site : <https://aac-testpsycho.fr>

UNIQUEMENT SUR RDV

HORAIRES

4ème vendredi du mois de 8h30 à 12h30



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Services

Communauté de Communes Lodévois & Larzac

1 place Francis Morand - 34700 Lodève

Tel. 04 11 95 01 40

Accueil

Du lundi au jeudi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

Vendredi 8h30 – 12h / 13h30 – 16H30



